



association des chaînes conventionnées éditrices de services

Paris le 26 janv. 17,

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE 3^{EME} BAROMETRE D'ATTRACTIVITE DES CHAINES THEMATIQUES LIVRE SES PREMIERS ENSEIGNEMENTS.

L'Institut Harris Interactive qui réalise depuis 2014, auprès de l'ensemble des français, le **baromètre de l'attractivité des chaînes thématiques**, vient de livrer les résultats de la 3^{eme} édition.

Dans l'univers de la télévision payante, qui traverse une période de profonds bouleversements dont on ne mesure pas encore tous les impacts, les chaînes thématiques tirent leur épingle du jeu.

Elles bénéficient, en cette fin d'année, d'une image toujours positive.

UNE OFFRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE

L'enquête indique que **42%** des non-abonnés envisagent de souscrire à une ou plusieurs offres payantes contre 34% en 2015.

Par ailleurs, **75 %** des abonnés interrogés recommanderaient la ou les offres de TV payantes à laquelle (auxquelles) ils sont abonnés.

D'une façon générique, les offres de télévision payantes sont appréciées pour le large choix de chaînes disponibles ainsi que pour les services supplémentaires tels que le replay, le contrôle du direct ou la HD tandis que les offres SVOD suscitent de plus en plus d'intérêt.

Pour l'ensemble des thématiques, les français abonnés ou non, s'accordent à dire que **les chaînes thématiques payantes proposent des contenus de qualité, variés et exclusifs**.

UNE PROGRAMMATION DES CHAÎNES THEMATIQUES POINTUE, INNOVANTE ET DE QUALITE.

73% des répondants considèrent que les **chaînes cinéma** proposent des films variés de tous les pays et de toutes les époques, des films très récents (78% vs 76% en 2015) mais aussi des cycles et des intégrales (72%) et une offre replay très riche (68%).

Pour **83%** des répondants (vs 71% en 2015), les **chaînes de séries** font découvrir de nouvelles séries, permettent de regarder des saisons entières en replay (82%) et des séries étrangères dans la semaine suivant leur diffusion dans leur pays d'origine (81% vs 78% en 2015).

Pour **78%** des répondants, les **chaînes découverte** proposent des programmes qui permettent de s'évader, et « racontent des histoires vraies et passionnantes » (66%).

86% des répondants notent que les **chaînes de sports** disposent de droits sportifs exclusifs. Elles nous plongent au cœur des grands événements (77%); elles sont innovantes technologiquement (67%) et permettent de vivre des émotions fortes (66%).

62% des répondants considèrent que **les chaînes musicales** font découvrir de nouveaux artistes.

Les chaînes jeunesse sont quant à elles plébiscitées pour le caractère familial de leur programmation (77%). Elles proposent les épisodes de séries d'animation les plus récents (71%). Elles permettent de découvrir de nouveaux programmes en exclusivité (70%), dans un environnement jugé sûr et digne de confiance (66%).

Source :

Etude quantitative réalisée en ligne par Harris Interactive auprès d'un échantillon de 1200 répondants âgés de 15 ans et plus, représentatifs de la population française ainsi qu'un boost de 300 abonnés à une offre de télévision payante parmi Canalsat, SFR / Numéricâble et un bouquet payant via FAI. Interrogation selon la méthode des quotas et redressement appliqué sur les critères de sexe, d'âge, de CSP, et de région. Date de terrain : du 21 au 31 octobre 2016.

A propos de Harris Interactive :

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Animé par l'énergie de la passion, porté par l'innovation et convaincu que le marché est en pleine mutation, Harris Interactive accompagne ses clients face à leurs nouveaux challenges et repense avec eux le métier des études.

Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études

A propos de l'ACCeS :

Créée en 1997, l'« Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services » (ACCeS) regroupe aujourd'hui 35 chaînes établies en France, qui ont conclu une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une diffusion par le câble, le satellite et l'ADSL, par voie hertzienne terrestre en mode numérique, ou par un autre réseau de communication électronique sur le territoire français.

Contacts :

Maud Aumis - Email : info@acces.tv / Port : 0614192266

Muriel Guidoni-Deregnacourt - E-mail : mguidoni@acces.tv / Tél : 0147042409 / Port : 0676420666